

# Carpentras : Nouvelle déchèterie des Lones



La déchèterie des Lones, située à Carpentras en direction de la route de Velleron, à 200m du carrefour giratoire du Marché-gare vient de voir le jour. D'une superficie de 5 700m<sup>2</sup>, elle devrait récupérer plus de 30% des tonnages habituellement entrant sur Caromb (site en saturation), Aubignan et réduire les dépôts sauvages. Dans le détail, elle propose 12 bennes de collecte à quai : déchets verts, ameublement, bois, ferrailles, cartons, encombrants, plaques de plâtre, gravats, équipements électriques et électroniques hors froid. Son coût de réalisation s'élève à un peu plus de 1,6M€.

## La nouveauté Anti-gaspi

Le chalet des lones d'une superficie de 22 m<sup>2</sup> propose aux usagers de laisser leurs objets en bon état comme le petit mobilier et les bibelots, la vaisselle, des luminaires, jouets, livres, cycles, articles de jardinage ... Avec ce chalet, [la Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin) répond à la loi Anti gaspillage et économie circulaire (Agec) qui encourage les collectivités à créer des Zones de réemploi dans les déchèteries. Le chalet vient en complément de la [Ressourcerie du Comtat](#).

## Quid des professionnels ?

L'accès aux déchèteries publiques intercommunales étant exclusivement réservé aux particuliers, le dispositif mis en place permet de rediriger pour l'instant les professionnels chez les recycleurs. Les professionnels disposeront d'une déchèterie en avril 2021, à Carpentras, qui leur sera dédiée. Ce nouvel équipement se situera sur le terrain joutant la déchèterie des Lones, où les travaux ont débutés.



Ecrit par Mireille Hurlin le 8 février 2021

## 5 déchèteries

Outre la déchèterie de Carpentras le territoire de la Cove accueille 4 autres structures situées à Aubignan chemin des Ramières, à Caromb chemin du bois, à Malaucène route de Suzette et à Venasque Zac de Belle-Croix.

### Système d'accès automatisé

L'ouverture de la déchèterie de Carpentras est aussi le point de départ de la mise en service d'un système d'accès automatisé sur l'ensemble des déchèteries du territoire. Pas de carte ni de badge. C'est la reconnaissance de la plaque d'immatriculation des véhicules qui ouvre l'accès aux sites. Et pour se faire, une démarche est nécessaire : s'inscrire sur le site [lacove.fr](http://lacove.fr) ou sur dossier auprès de sa mairie, à l'hôtel de la Cove, dans les déchèteries ou sur le kiosque 'Rendez-vous de la Cove' présent sur les marchés.

### Horaires et jours d'ouverture

Les horaires : en hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30. En été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 12h30 et de 14h à 18h. Les jours d'ouverture pour Aubignan, Caromb et Carpentras du lundi au samedi. La déchèterie de Malaucène est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et le mercredi et samedi toute la journée. Celle de Venasque est ouverte le mardi, vendredi et samedi matin.

### Les documents nécessaires

Formulaire avec coordonnées renseignées (nom, prénom, adresse, téléphone) en ligne ou papier si inscription physique ; Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, Box de moins de trois mois) ; Carte grise du ou des véhicules du foyer. A réception de ces documents le particulier reçoit une confirmation d'inscription par e-mail ou courrier et peut se rendre à la déchèterie de son choix sans carte, ni badge : un système de reconnaissance de la plaque d'immatriculation actionne l'ouverture de la barrière. L'accès est illimité pour les véhicules particuliers, sauf pour les utilitaires dont le poids à vide excède 1,5 tonne. Pour laisser aux particuliers le temps de faire cette démarche d'inscription, une période de transition est mise en place jusqu'en avril 2021. 0 800 04 13 11 service et appel gratuits.